

Ville de Montréal
**Assemblée ordinaire du conseil d'arrondissement de
Verdun**

Assemblée ordinaire du mardi 4 octobre 2005 à 19 h.

ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour.

Période de questions.

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun tenue le mardi 6 septembre 2005 à 19 h.

Étude des recommandations de la séance du comité général tenue le lundi 3 octobre 2005 à 9 h:

1. Approbation de la liste détaillée des chèques émis par l'arrondissement de Verdun pour la période du 25 août au 30 septembre 2005.
2. Approbation du rapport budgétaire de l'arrondissement de Verdun pour le mois d'août 2005.
3. Dépôt du rapport quant au respect des limites d'autorisation des dépenses effectuées par le biais du système d'approvisionnement pour la période du 25 août au 30 septembre 2005 en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement se rapportant à la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (règlement RCA05 210009).
4. Rapport mensuel du poste de quartier #16 du Service de Police de Montréal pour les mois de juillet et août 2005.
5. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation d'une unité de ventilation sur le mur arrière du 3000, boulevard René-Lévesque, #100, (Restaurant Chez Carl).
6. Demande de dérogation mineure afin de permettre un empiètement de 1,50m dans la marge arrière au 16, rue de l'Orée-du-Bois Est pour la construction d'un solarium.

7. Demande de dérogation mineure afin de permettre que le commerce situé au 5443, rue Wellington (Restaurant Woodland) puisse avoir un ratio bâti/terrain de 100 % alors que la grille des usages et des normes H02-03 autorise un maximum de 80 %;
8. Demande de dérogation mineure afin de permettre que le commerce situé au 5443, rue Wellington (Restaurant Woodland) n'ait pas de marge arrière suite à l'agrandissement, alors que la grille des usages et des normes H02-03 exige un minimum de trois mètres (3m).
9. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée par le propriétaire du commerce situé au 5001, rue Wellington (Restaurant Memo) pour deux nouvelles enseignes à plat.
10. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre que la thermopompe soit déplacée de la cour arrière à la cour latérale au 38, rue Gabrielle-Roy.
11. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée par le Centre de la petite enfance de l'Île des Soeurs situé au 532, rue de Gaspé, afin de permettre que les cabanons pour le rangement de jouets déjà installés soient conservés.
12. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée par le propriétaire du commerce situé au 3779, rue Wellington (L'Atelier Gourmand) pour un nouvel affichage.
13. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de huit (8) unités sur le lot 1 154 038 situé sur la rue Lanouette.
14. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présentée par le représentant du commerce situé au 4025, rue Wellington (Reitmans) pour la modification de l'affichage.
15. Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée par Rémillard & Rémillard, notaires, pour l'ajout d'une enseigne projetante au 4950, rue Wellington.
16. Approuver un rapport de fin d'emploi d'un employé cadre.

17. Mandater les signataires des conventions entre la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) et l'arrondissement de Verdun concernant les projets suivants: construction du quai du natatorium et du quai de la tortue (ou quai Galt); naturalisation des rives en érosion; aménagement écologique de la pointe-sud de l'île des Soeurs, et ce, dans le cadre du second plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal bleu, volets 1 et 2.
18. Habilitier M. France Bernard, ingénieur, division Ingénierie de l'arrondissement de Verdun, à présenter, pour approbation, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les plans et devis du projet suivant: Services professionnels pour le bouclage de l'aqueduc de la pointe-sud, le prolongement du boulevard de la Forêt et l'aménagement du parc Adrien-D.-Archambault.
19. Vente aux enchères de biens laissés sur la voie publique.
20. Révision du plan d'ensemble déposé par le Domaine du Cloître le 7 juin 2005, sous la résolution CA05 210243, déterminant le lotissement des rues, des voies d'urgence et du parc de voisinage dans la zone H03-95.
21. Accepter les actes de cession permettant de compléter pour un dollar (1,00 \$) les acquisitions de terrains du Domaine du Cloître phases I et II inc. et 4199995 Canada inc. aux fins d'un terrain de golf ou d'un parc sur la pointe-sud de l'île des Soeurs connus et désignés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal comme étant les lots 3 619 947, 3 156 840, 3 307 003, 3 307 000, 3 306 991, 3 306 993 et 3 619 944 en la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun.
22. Octroyer le contrat C05/039 pour l'achat d'équipements informatiques à la firme Compugen inc. pour un montant total de 24 592,35 \$ et autoriser le financement de cette dépense par le fonds de roulement et remboursable sur une période de cinq (5) ans.

23. DOCUMENTS DIVERS

SOU MIS le document suivant:

Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux incluant la demande de permis suivante:

9148-2273 Québec inc.
ST-HUBERT EXPRESS
4120, boul. LaSalle
Verdun (Québec) H4G 2A5
Dossier: 1232-701

3 Restaurants pour vendre
dont 1 sur terrasse

24. Octroi du contrat S05/016 pour la fourniture de sel pour le déglacage des chaussées à la compagnie Technologie de Dégivrage Cargill au montant de 71,21 \$ la tonne métrique incluant le transport et les taxes.
25. Dépôt de la renonciation à la tenue d'un scrutin référendaire pour le règlement de zonage 1700-43.
26. Demande de la Légion Royale Canadienne (succursale 4) de Verdun pour la permission de tenir la cérémonie annuelle du Jour du Souvenir le dimanche 6 novembre 2005 à 14 h, dans le parc du Souvenir ainsi que leur parade selon le parcours présenté.
27. Octroi du contrat S05/009 pour la reconstruction du boulevard Champlain entre les rues Stephens et Valiquette (aqueduc, égouts, chaussée) à la compagnie Les Entreprises Catcan inc. au montant de 1 071 015,03 \$, toutes taxes incluses.
28. Octroi du contrat C05/037 pour des services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et de la mise en oeuvre du boulevard Gaétan-Laberge (phase II) (anciennement boul. du Cerf-Volant) à la compagnie G & S Consultants au montant de 58 248,66 \$, toutes taxes incluses.
29. Octroi du contrat C05/027 pour le prolongement de l'égout et de l'aqueduc sur la rue Allen à la compagnie Les Entreprises Catcan inc. au montant de 60 037,30 \$, toutes taxes incluses.
30. Octroi du contrat S05/019 pour la construction de six (6) terrains de tennis au parc Arthur-Therrien à la compagnie Les Entreprises Catcan inc. au montant de 692 266,46 \$, toutes taxes incluses.
31. Demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de s'assurer de défendre les intérêts de l'arrondissement de Verdun et de ses citoyens suite à une requête déposée par l'Hôpital Douglas en Cour supérieure.

Avis de motion

Avis de motion du règlement 1700-45 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé.

Avis de motion d'un règlement concernant l'occupation du local situé au 5601, rue Wellington, par une garderie.

Projet de règlement

Adoption du **premier projet** du règlement 1700-45 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé.

Adoption du **deuxième projet** du règlement 1700-44 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé.

Règlement

Adoption du règlement de zonage 1700-43 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé.

Adoption du règlement RCA04 210013-2 amendant le règlement RCA04 210013, tel qu'amendé, concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin (exercice financier 2005).

Affaires générales ou questions ou motions des membres du conseil

Communications des conseillers au public

Communications du président au public

Levée de la séance.